

Du « Temps du déplacement » au « Temps de l'institution » : analyse des trajectoires migratoires d'un groupe de mineurs isolés pris en charge dans un foyer socio-éducatif de la métropole lilloise.

Emilie Duvivier

La migration des mineurs isolés représente un fait migratoire particulier qui atteste du renouvellement des mouvements de population du XXI^{ème} siècle. Figure migratoire récente devenue cible de l'action publique depuis la fin des années 1990, ces migrants désignés en France par la catégorie de *mineurs isolés étrangers* transcendent la logique des frontières et s'inscrivent dans les réseaux transnationaux qu'ils soient officiels ou illégaux. Au-delà de l'hétérogénéité de leurs trajectoires migratoires, la présence de ces mineurs en terres d'immigration témoigne de leur désir d'accéder à un mieux-être social, économique et politique, que seule la migration, selon eux, est susceptible de leur offrir.

La recherche dont nous présenterons ici une partie des résultats s'est attachée à reconstituer les trajectoires sociales d'un groupe de trente jeunes isolés étrangers accueillis en 2001 et 2002 dans un établissement socio-éducatif pour enfants et adolescents en difficulté de la métropole lilloise¹. Originaires de pays très diversifiés, ceux-ci étaient pris en charge par les services sociaux depuis près de six mois; seuls trois d'entre eux, majeurs et présents depuis une année dans la structure, avaient été régularisés. L'âge moyen de cette population majoritairement masculine, était de 16 ans et demi. Quatre années plus tard, nous sommes retournée à leur contact dans ce foyer afin d'étudier leur parcours depuis notre première rencontre. Des entretiens ont également été réalisés auprès des travailleurs sociaux de l'Aide sociale à l'enfance, référents sociaux qui étaient chargés de leur accompagnement. Près de la moitié des anciens mineurs isolés était toujours pris en charge par les institutions lilloises. Partant de cette cohorte des trente jeunes, l'étude visait à comprendre en quoi leur expérience commune de « mineurs isolés étrangers » avait pu agir sur leur devenir après la majorité (et leur processus d'installation effectuée ou non dans la métropole lilloise). A partir d'une analyse rétrospective de leur parcours, la recherche rend compte de l'aspect différencié des conduites que ces jeunes développent et permet d'identifier la succession des étapes qui jalonnent leur expérience migratoire. Par delà leurs

¹ Duvivier, E. (2005) : « Partir, s'installer et après... ? Parcours de mineurs étrangers pris en charge par les services de l'Aide sociale à l'enfance », mémoire de DEA, Université des Sciences et technologies de Lille.

différences, leurs trajectoires se sont toutes croisées à Lille et plus particulièrement au foyer départemental de l'enfance. Cette étape du parcours symbolise la rencontre entre le jeune et l'Aide sociale à l'enfance ; celle-ci met fin au *temps du déplacement* et introduit le *temps de l'institution*.

Nous nous proposons dans cette contribution de rendre compte des différents chemins parcourus par ces mineurs et jeunes majeurs isolés depuis leur départ de leur pays d'origine. L'étude des itinéraires qu'ils ont empruntés jusqu'à leur arrivée dans l'institution lilloise invite à percevoir autrement leur migration et le sens de leur présence dans les différents territoires qu'ils traversent ou sur lesquels ils s'installent. Nous verrons de quelle manière la position géographique de la ville de Lille - et celle du foyer départemental de l'enfance - peut être un élément à prendre en compte dans la compréhension de leur parcours migratoire (I). Puis, à partir de l'analyse des raisons du départ (II) et des modes de circulations migratoires (III), nous nous attacherons à montrer comment les conditions de passage d'un territoire à un autre se trouvent étroitement liées aux ressources sociales et familiales que ces jeunes migrants sont en capacité de mobiliser.

Sur les routes de la migration : Lille et le foyer départemental de l'enfance

Si la présence des mineurs isolés se diffuse aujourd'hui à l'ensemble du territoire français, certaines zones géographiques (notamment les départements frontaliers et la région Ile-de-France) apparaissent toutefois plus touchées par le phénomène (ETIEMBLE, 2002). De 1999 à 2004, le Nord et le Pas-de-Calais se situent parmi les départements les plus concernés par l'accueil des mineurs isolés étrangers dans les services de l'Aide sociale à l'enfance.²

² Dès 1999, les départements du Nord (39% de la totalité des MIE), de la Marne (12%) et de l'Hérault (9%) accueillent à eux seuls plus de la moitié des MIE, avec une présence 10 fois plus élevée que la

Au cours de cette même période, le foyer de l'enfance de Lille a accueilli 73 nationalités différentes, pour un total de 1015 mineurs étrangers. C'est à partir de l'année 1999 que le mouvement des « entrées » et « sorties » des mineurs isolés étrangers a fait l'objet d'un repérage spécifique au sein de la population totale accueillie. Une évolution croissante du nombre des admissions a pu être observée depuis l'année 1999 (avec un pic identifiable en 2002 générant une saturation des possibilités d'accueil) ainsi qu'une diversification progressive des pays d'origine. La plupart des nationalités ne sont représentées que par quelques mineurs isolés et n'apparaissent que ponctuellement depuis 1999. En revanche, d'autres nationalités ont été accueillies de manière plus fréquente et leur présence est identifiable sur l'ensemble de la période concernée (1999-2004). Les pays les plus représentés sont : le Kosovo (121 mineurs, soit 11,9 % de la population totale de mineurs étrangers pour les cinq années), l'Albanie (104 mineurs, 10,2 %), le Congo (97 mineurs, 9,5 %), le Maroc (87 mineurs, 8,6 %) et la Chine (68 mineurs, 6,7 %).³ De manière générale, ce classement des nationalités d'origine des mineurs présents au foyer de l'enfance de Lille correspond aux données présentées au niveau national (ETIEMBLE, 2002). Cette

moyenne dans les services de l'Aide sociale à l'enfance du Nord. En 2000 et 2001, le phénomène s'accroît pour l'ASE du Nord dans laquelle la présence des MIE, la plus forte, a doublé (383 mineurs en 2001 contre 192 en 2000). ETIEMBLE, A. (2002) : « *Les mineurs isolés étrangers en France. Evaluation quantitative de la population accueillie à l'Aide sociale à l'enfance. Les termes de l'accueil et de la prise en charge* ». Etude réalisée pour la Direction de la Population et des Migrations, Quest'us, Rennes, 2002, pp.32-35. L'IGAS confirme cette tendance dans un rapport publié en 2005 : en 2003, le Nord et le Pas-de-calais ont respectivement accueilli 194 et 449 mineurs isolés. La même année, 271 mineurs ont été pris en charge à Paris, 327 en Seine-Saint-Denis et 118 dans le Rhône. (« *Mission d'analyse et de proposition sur les conditions d'accueil des mineurs étrangers isolés en France* », IGAS, janvier 2005, p.18)

³ Duvivier, E. (2005) : op cit. Données recueillies à partir de l'étude des fichiers d'admissions et rapports d'activité du foyer de l'enfance de Lille.

appréciation est toutefois à nuancer pour les mineurs originaires des pays de l'Est de l'Europe (notamment du Kosovo et d'Albanie) qui apparaissent moins représentés dans les autres départements.

De par sa position sur les routes migratoires à destination de la Belgique, de l'Angleterre et des Pays-bas, la ville de Lille semble occuper une place particulière dans les trajectoires des jeunes isolés. Au-delà d'être un pôle de concentration migratoire susceptible d'offrir un large réseau communautaire aux nouveaux migrants, cette ville joue également pour certains un rôle de « palier » en se présentant géographiquement comme un relais vers d'autres destinations, permettant un redéploiement des trajectoires et une orientation des flux migratoires. Si l'on considère le cycle de leur migration (BASTENIER, DASSETO, 1990), nous pouvons dès lors observer que tous les jeunes isolés que nous avons rencontrés sont entrés sur le territoire national, qu'ils ont été amenés à passer par Lille, qu'ils ont ensuite été orientés au foyer de l'enfance et qu'ils s'y sont établis. La majorité d'entre eux a été accueillie à l'Aide sociale à l'enfance entre trois et quatre ans⁴. Pour autant, tous n'y sont pas restés.

Parmi les trente mineurs et jeunes majeurs rencontrés en 2001 et 2002, douze jeunes ont quitté Lille à l'issue de leur prise en charge institutionnelle. Quatre d'entre eux seraient aujourd'hui relocalisés dans la région parisienne. La mobilité des huit autres anciens « mineurs isolés étrangers » est caractérisée par un phénomène de dispersion dans d'autres pays européens (Angleterre, Pays-Bas et Belgique). En outre, il nous semble également important de considérer le

⁴ Au moment de l'étude réalisée en 2004-2005, les 30 mineurs isolés rencontrés en 2001 étaient dans des situations différentes : 2 jeunes avaient fugué après quelques mois de prise en charge, 1 jeune était retourné dans son pays d'origine, 4 étaient installés à Lille, 12 avaient quitté Lille et la région et 11 jeunes étaient toujours pris en charge par l'ASE dans le cadre d'un contrat jeune majeur.

rôle non négligeable du foyer de l'enfance en tant que révélateur de ce phénomène de concentration-dispersion des mineurs isolés. Le foyer départemental de l'enfance de Lille, lieu d'accueil d'urgence exclusif de ces jeunes isolés étrangers dans la métropole lilloise, cristallisait toutes les fonctions sociales du territoire au sein duquel il s'inscrit : il était progressivement devenu un pôle de concentration migratoire tout en restant une « halte » dans le parcours des mineurs isolés.

Les jeunes concernés par l'étude n'avaient pas tous fait le choix d'interrompre leur voyage à Lille, ni d'être pris en charge par les services sociaux. Cinq d'entre eux ont fugué du foyer quelques jours après leur admission pour poursuivre leur route et ont fini par y revenir au vu des difficultés qu'ils rencontraient. Pouvant être considéré comme une « niche protectrice » au sein d'un environnement hostile pour des mineurs ayant connu des expériences difficiles et ressemblant alors à ces *gateway*⁵ dont fait référence la littérature anglo-saxonne (FARRET, 2003), le foyer de l'enfance de Lille était progressivement devenu un lieu de diffusion et de partage de l'information. Les jeunes isolés présents depuis plus longtemps avaient appris les codes de l'institution qu'ils transmettaient ensuite aux nouveaux arrivés. L'existence d'un réseau social dans le foyer d'accueil s'avère un élément rassurant pour le mineur isolé confié à l'aide sociale à l'enfance. Le réseau social, appréhendé dans sa perspective dynamique, représente en effet la première strate d'une solidarité indispensable (DEWITTE, 2004) pour tout

⁵ Le terme « Gateway » signifie « entrée », traduit comme « port d'entrée » aux Etats-Unis. Il est utilisé pour qualifier certaines villes du sud des Etats-Unis, situées à une distance relativement faible de la frontière mexicaine et dont le rôle commence par « la première halte du parcours, jusqu'à une fonction, sur une durée variable, d'installation-intégration sur le territoire états-unien ». FARRET, L (2003) : *Les territoires de la mobilité, Migration et communautés transnationales entre le Mexique et les Etats-Unis*, CNRS Editions, Paris, pp. 185-190.

individu qui découvre une nouvelle société et d'autant plus lorsqu'il ne connaît pas la langue. Médiateurs ou personnes relais, ceux qui connaissaient l'organisation de cette « micro-société » que pouvait représenter le foyer avec ses normes, valeurs, codes sociaux, donnaient accès à ces ressources au nouvel arrivé. Ces relations interpersonnelles représentaient dans ce sens une structure intermédiaire entre le mineur et l'institution et lui permettait de « faire confiance » pour renégocier ses projets initiaux.

Soulignons que le phénomène de concentration des mineurs isolés au foyer de l'enfance a progressivement généré une situation de sureffectif quasi constant de l'établissement. Au regard de cette situation, une réorganisation de la politique d'accueil a été envisagée en 2006 par le Conseil général du Nord à travers la création de deux services spécifiques dont les missions reposent sur l'évaluation et l'orientation des mineurs isolés vers d'autres établissements socio-éducatifs du département. La fonction sociale de Lille dans l'espace national et régional semble donc être un élément à prendre en compte dans la compréhension des logiques de parcours. En effet, si cette ville n'apparaît pas être une destination envisagée avant le départ, la position qu'elle occupe sur les routes migratoires a contribué à réorienter de manière spécifique les trajectoires sociales de nombreux mineurs isolés.

Les raisons du départ : des motivations multidimensionnelles

Les raisons du départ apparaissent liées à une multiplicité de facteurs bien que certains, comme l'instabilité économique, apparaissent plus récurrents dans le discours des mineurs isolés. La migration est donc bien souvent liée à une recherche de nouvelles opportunités pour accéder à une vie meilleure et ce, malgré les difficultés rencontrées sur leur parcours. Le voyage est généralement ponctué d'étapes dont la nature varie selon la situation rencontrée par

le jeune, les buts qu'il s'était fixés ou selon ce qui avait été décidé pour lui avant le départ.

La place de la famille dans le projet des migrants, notamment des mineurs isolés étrangers, est une question sans cesse renouvelée, faisant l'objet de nombreuses spéculations (instrumentalisation des dispositifs dans une perspective de regroupement familial, mineurs « têtes de pont »). Ces éléments restent difficilement saisissables dans notre travail d'enquête, toutefois nous ne pouvons occulter cette question du rôle de la famille dans le départ de certains jeunes. Si l'« injonction de migrer » représente une minorité de situations, la famille est en effet rarement absente dans le projet de départ. Comme le souligne Emmanuel JOVELIN (2004), le rôle de la famille dans la migration a un sens dans le contexte africain (et dans d'autres pays comme ceux issus des Balkans), parce qu'il y a des décisions soutenues par des motivations collectives⁶. Les enfants sont alors porteurs d'un projet collectif, aussi symbolique soit-il, pour plus tard aider les membres de la famille restés au pays. La situation est similaire pour les mineurs qui ont fui leur pays en raison de l'instabilité politique. Venus pour « sauver leur vie », ceux-ci apparaissent s'investir eux-mêmes d'un mandat familial lorsqu'ils découvrent les différences entre la terre d'accueil et le pays qu'ils ont quitté.

D'autres jeunes semblent cependant partis de leur pays en dehors de toute pression familiale ; les parents n'étaient parfois même pas informés de leur départ. Ceux-ci représentent généralement la catégorie des « jeunes errants » ou celle des « fugueurs », figures mises en exergue par Angéline ETIEMBLE (2002⁷, 2004).

⁶ Jovelin, E. (2004) : *Contribution à une analyse socio-politique des mineurs étrangers isolés*, ISLV, GRTS, p117.

⁷ ETIEMBLE, A (2002) : op cit. Dans cette étude, l'auteur définit cinq profils de mineurs isolés étrangers : les « errants », les « fugueurs », les « mandatés », les « exploités » et les « exilés ».

Les histoires des mineurs Marocains sont en ce sens très similaires : il n'y avait pas de place pour eux au Maroc, pas d'école en raison des faibles moyens de leurs parents, pas de travail, pas d'avenir, mais juste un port où ils attendaient chaque jour le moment du départ. (*« En fait, c'est quand j'avais 15 ans que j'ai décidé de partir, de quitter le pays. J'étais avec mes parents et aussi des sœurs et des frères : quatre frères et deux sœurs... Avec des copains au Maroc, au bled à Tanger, chaque jour j'étais au port. Chaque jour, c'était pour voir quand on allait partir. Là-bas, on voit des bateaux, on joue, tout ça et on va risquer pour venir ici. C'est comme ça que je suis parti, dès que c'était possible, je suis parti. C'est la misère, tout le monde veut partir. Il n'y a de la place que pour les gros là-bas, pas les petits comme nous. Il n'y a rien à faire pour les petits, pas de travail, pas d'argent, rien du tout (...) J'ai appelé mes parents quand j'étais en Espagne, ils n'ont rien dit, c'était bien pour moi de partir de là-bas (...) »* Fadel, 17 ans ; *« Moi, je suis parti comme ça avec mes amis. Là-bas au Maroc, c'est dur pour les jeunes. Moi ce que je vois, c'est pour moi, c'est pour mon avenir. Je suis parti par hasard, pour commencer une nouvelle vie, et c'est d'abord en Espagne que je suis allé. J'ai téléphoné et j'ai dit : « j'ai pris le bateau, je suis parti (...) »* Rabi, 16 ans.)

Les motivations des mineurs isolés demeurent complexes à catégoriser ; la catégorie de *mineur isolé étranger* regroupe en effet une variété de situations. En dégagant les trajectoires qui nous semblaient les plus « typiques », nous avons pu mettre en évidence quelques unes des raisons qui pouvaient conduire les mineurs à s'engager dans l'exil. « Sortir de la misère », « sauver sa vie », « avoir un bon métier », « faire des études » ou « réaliser un rêve » ; tous ces éléments se mêlent et participent à l'élaboration d'un projet de vie auquel seule la migration est susceptible de donner du sens. Si la famille n'est pas toujours à l'initiative du départ, le réseau familial du mineur, et plus largement le réseau social, se trouve mobilisé à différentes étapes du processus migratoire. Les expériences circulatoires des jeunes et les logiques de leur

déplacement apparaissent très différentes. Plus ou moins long selon les cas, le voyage peut être préparé et organisé ou complètement bricolé ; les stratégies développées diffèrent également sensiblement (usage de « vrais » ou « faux » documents, stratégies de présentation de soi, etc.). A la lumière des entretiens que nous avons réalisés, nous avons tenté de décrire quelques trajectoires individuelles de mobilité qui permettent de saisir comment, de manières différentes, les mineurs isolés vivent cette situation de migration. Si chaque mineur a certes une histoire singulière, son parcours renvoie cependant à des expériences reliant à des moments différents des individus comme lui, qu'ils soient isolés ou regroupés. C'est cette articulation entre l'individuel et le collectif qui permet de comprendre l'histoire du parcours migratoire, ce qu'Alain TARRIUS (2000) appelle également « la mémoire de parcours ».

Des logiques de circulations migratoires distinctes

Le concept de circulation migratoire, de plus en plus utilisé dans le champ des recherches sur les migrations internationales, fait référence à la mobilité physique des individus qui ne sont plus tant des immigrés à insérer, mais des migrants acteurs de leurs itinéraires et des projets qu'ils construisent (DORAI, HILY, MA MUNG, 1998). Cette perspective d'une anthropologie de la mobilité ou du mouvement, telle que les études récentes la proposent, s'avère très féconde pour la compréhension de la migration des mineurs isolés étrangers. Ces derniers sont le plus souvent appréhendés comme des jeunes qu'on déplace, qui seraient avant tout victimes des calculs que les adultes auraient élaborés à travers eux. Cette perspective rend difficilement perceptibles les ressources dont les migrants disposent ; ressources qu'ils mobilisent et que l'expérience migratoire accroît. En analysant leurs trajectoires circulatoires, nous avons pu percevoir comment certains jeunes, au

même titre que d'autres adultes migrants, détiennent un savoir spécifique qui leur est nécessaire dans leur voyage. Au contact des autres migrants qu'ils rencontrent au fur et à mesure de leur trajet, ceux-ci apprennent les ficelles de la route (les pièges à éviter, les personnes à contacter, les différents lieux de rendez-vous, etc.). Tout au long de leur parcours, ils sont en capacité de tirer ressource de ces savoirs faire sur les territoires qu'ils traversent et par lesquels ils s'affirment. A travers ces territoires de la mobilité (TARRIUS, 2001), s'exprime une mémoire de parcours, collective et sans cesse renouvelée. Cette mémoire collective est « avant tout souvenir des accords de parole, des échanges d'honneur qui fluidifient les circulations, qui permettent d'échapper aux régulations étatiques formelles, de contourner les règles de construction des frontières entre territoires et univers de normes, celles qui disent les conditions de passage d'une sédentarité à une autre »⁸.

La reconstitution du parcours des mineurs isolés depuis leur départ de leur pays d'origine nous a amenée à nous intéresser aux modalités de leur circulation et aux différentes logiques qui avaient pu guider cette mobilité. La recherche visait en effet à comprendre comment ces jeunes étaient arrivés à Lille et le sens de leur installation progressive sur un territoire géographique particulier. Bien qu'il existe dans la donne migratoire contemporaine « autant de types de migrations que de migrants eux-mêmes⁹ » et que chaque migrant a une histoire qui lui est propre, nous avons tenté d'analyser quelques tendances dans ces multiples parcours de mobilité. Trois modèles se dégagent dans l'analyse de leur trajectoire : si certains jeunes s'inscrivent dans le cadre d'une mobilité directe (du pays de départ vers le pays

d'accueil), d'autres cheminent de pays en pays avant d'arriver à destination, et enfin d'autres encore s'inscrivent dans une mobilité alternative dans le sens où le chemin parcouru est ponctué d'étapes à durée variable.

Une logique de mobilité directe :

Parmi les trente mineurs concernés par l'étude, quatorze¹⁰ sont arrivés par voie aérienne avant de reprendre un train pour Lille.¹¹ Onze d'entre eux à l'aéroport Roissy-Charles De Gaulle et trois à l'aéroport Bruxelles-Zaventem. Le voyage était préparé, organisé par un adulte chargé de leur passage. Pour certains d'entre eux, la France ne devait être qu'une étape qui leur permettait de rejoindre un autre pays ; les « aléas » du voyage amènent cependant de nombreux mineurs à renégocier leurs projets initiaux. Le parcours de Pedro que nous présenterons ensuite montre comment les stratégies développées par ces jeunes ou par leur entourage se trouvent liées aux informations qu'ils avaient reçues avant leur départ. Celles-ci rendent compte du travail de préparation de la mobilité. Si elle véhicule le « désir d'Europe », l'information migratoire joue également un rôle non négligeable dans la construction du parcours en fournissant aux migrants quelques pistes pour faciliter leur circulation et leur séjour.

Pedro était âgé de 16 ans lorsqu'il a été admis au foyer de l'enfance de Lille après avoir été intercepté par la police de l'air et

⁸ Tarrius, A. (2001) : « Au-delà des Etats-nations : des sociétés de migrants », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 17, 2, p.45.

⁹ Wihtol de Wenden, C. (2001) : « Un essai de typologie des nouvelles mobilités », in « Nouvelles mobilités », *Hommes et migrations*, n°1233, p.12.

¹⁰ Ce groupe est composé de six jeunes originaires du Congo, trois Angolais, un Rwandais, un Camerounais et trois Chinois. Les mineurs chinois avaient transité par la Belgique avant d'arriver à Lille.

¹¹ Etienne, A. (2002) : op cit. A. Etienne souligne dans cette enquête que les arrivées en France des mineurs isolés étrangers se font majoritairement par voies aérienne (32 %) et ferroviaire (57 %), puis par voies maritime et terrestre. (Ces pourcentages ne tiennent pas compte des mineurs isolés présents à Paris et dans la Seine-Saint-Denis). De plus, l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle semble être le point de passage le plus important.

des frontières à la gare Lille-Europe. Il projetait de faire des études supérieures en Europe en intégrant une école en Angleterre pour devenir ingénieur. Originaire d'Angola, celui-ci est arrivé par avion à Paris, il était accompagné de son frère. Tous deux avaient un visa d'un mois pour la France et devaient rejoindre un homme qui les attendait à l'aéroport. Celui-ci avait été payé par leur mère pour les accueillir et les diriger vers un train qui partait pour l'Angleterre. Il leur procura également des faux papiers : deux titres de séjour portugais. C'est en transitant par Lille qu'ils se sont faits arrêter par la police à la gare Lille Europe et ont été amenés au commissariat. Les faux documents provenaient du Portugal. On leur avait en effet expliqué qu'il était plus facile d'entrer en Angleterre avec des papiers provenant d'un pays membre de l'Union Européenne puisque le consulat d'Angleterre en Angola ne délivre que très rarement des autorisations de séjour. Cependant, c'est à Lille que leur voyage s'est arrêté. Pedro a été orienté au foyer de l'enfance ; son frère, majeur et détenteur d'un titre de séjour d'un mois n'a pas été gardé par les services de police. Pedro m'expliquait qu'il n'avait pas encore de nouvelles de son frère. Toutefois, celui-ci devait selon lui s'être rendu chez une personne dont il avait l'adresse et qu'il pouvait contacter en cas d'ennuis.

Les trajectoires circulatoires des mineurs concernés par ce type de mobilité directe sont relativement courtes ; leur voyage a en effet été d'une certaine manière « simplifié » par les différentes stratégies auxquelles ils ont eu recours. Pris en charge depuis leur départ jusqu'en Europe dans le cadre d'un projet dûment élaboré par leur environnement social ou familial, c'est en France que le parcours s'est compliqué. D'après eux, les personnes qui étaient chargées de leur passage devaient les accompagner ; aucun d'entre eux ne s'attendait à être livré à lui-même à son arrivée. Pour ces mineurs, la famille ou le groupe familial détient un capital économique et social suffisamment

important pour assurer la fuite du pays (voire même du lieu où le jeune était préalablement retenu) en payant l'ensemble des personnes susceptibles de les aider dans leur projet. Les mineurs disposent quant à eux d'un capital scolaire important ; la majorité d'entre eux avait un niveau équivalent à la première ou à la terminale¹². Ce type de parcours concerne également des jeunes qui expliquent que le voyage a été financé par « un prêtre », « un abbé », ou ceux qui se sont retrouvés dans des réseaux clandestins en Europe comme les mineurs isolés chinois. Ils sont tous venus par avion munis de faux documents avec leur « boss » ; celui-ci les a ensuite abandonnés dans une chambre d'hôtel ou à la gare lorsque la situation devenait trop risquée pour lui.

Ce mode de circulation – le recours aux « passeurs » dans le cadre d'une mobilité directe – ne concerne pas cependant l'ensemble des mineurs isolés. D'autres jeunes s'inscrivent dans des trajectoires plus longues, plus complexes, et cheminent par le biais de filières organisées, de pays en pays, avant de rejoindre la destination escomptée.

La catégorie du cheminement :

Dans le groupe, huit jeunes¹³ ont voyagé en empruntant les mêmes itinéraires que les adultes. Ces derniers ont traversé nombre de pays, tantôt à pied, en voiture, en bateau, en camion, en train, voyageant ainsi sur les traces de leurs familles et poursuivant le même but : arriver en Europe. Leur périple est ponctué d'étapes ; à chaque étape, un « homme » les attendait pour les guider vers la destination qu'ils projetaient de rejoindre. Un seul jeune parmi eux a circulé

¹² Les études menées sur les migrations internationales rendent compte d'une transformation du paysage migratoire depuis quelques années. (G. Simon, 1996, G-F. Dumont, 1995, S. Laacher, 2002) Ces « nouveaux » migrants, qu'ils soient hommes, femmes ou enfants, seraient aujourd'hui plus informés, plus actifs, et disposeraient d'un capital culturel et scolaire assez élevé.

¹³ Ces huit jeunes comptent cinq Albanais, deux Sierra Léonais, un Ouzbek.

par voie terrestre. Les autres ont utilisé les frontières maritimes pour entrer en Europe. Le voyage a été le plus souvent financé par un proche ou un membre de leur famille resté au pays, mais plus généralement installé en Europe et ils devront dès que possible rembourser cette dette familiale. Les jeunes Albanais expliquent que leur voyage a coûté plus de 2000 euros ; ils auraient dû payer un complément de 1000 euros s'ils avaient atteint l'Angleterre. Au regard de ce qu'ils décrivent, nous pouvons comprendre que la mobilité répond à une forme d'organisation particulière et très hiérarchisée : le passeur est le maître et ils se soumettent à lui afin d'obtenir les clés qui ouvriront les portes de l'Europe. Les autres mineurs restent cependant très discrets sur la manière dont le parcours a été payé. Ils expliquent que c'est un ami ou l'ami d'un proche au pays qui a acheté les tickets, ils disent ne pas savoir le prix, ni s'ils doivent rembourser cette somme. Outre l'expression de l'utilisation collective de l'espace, Alain TARRIUS (2001) explique en effet que la mobilité spatiale rend compte des hiérarchies sociales et des rapports de domination entre les « maîtres » circulants et les nouveaux nomades : « Les personnes en situation d'errance, quelles que soient leurs origines et leurs fortunes, paient un tribut élevé pour acquérir un peu de protection des circulants (...) : passage de frontières à risques, clandestinités diverses, tâches pénibles sans limites autres que l'épuisement de certaines formes de travail "au noir" »¹⁴.

Les jeunes Albanais ont quitté l'Albanie pour rejoindre un membre de leur famille en Angleterre. Le plus souvent, ils expliquent que c'est leur « cousin » ou leur « oncle » d'Europe qui a payé le voyage et qui a tout organisé pour eux. Leur trajectoire circulatoire est en de nombreux points similaires : Albanie, Italie, France, Belgique (Bruxelles), France (Calais, Lille). Ils mettent également en évidence des modes d'organisation du passage comparables.

Deux d'entre eux, Ali et Ramis, sont arrivés ensemble au foyer de l'enfance de Lille après avoir été pris en charge quelques jours par les services sociaux de Calais. Tous deux sont partis de Vlõre, une ville portuaire située au sud-Ouest de Tirana. Le passeur les attendait et ils ont traversé la mer adriatique jusque Brindisi en Italie. Quand ils sont arrivés en Italie, ils ont marché jusqu'à l'aube pendant quatre ou cinq heures, ils ont ensuite pris un train pour Milan où une voiture devait les mener jusqu'en Belgique. Tout était organisé par le passeur. C'est à Bruxelles, après deux jours d'attente, qu'ils sont montés dans un camion qui partait pour l'Angleterre. Interceptés par les services de police et placés dans une structure d'accueil, ils ont fugué pour reprendre un train pour Bruxelles. N'ayant pas de titre de transport, ils ont été contraints par les contrôleurs de descendre du train à Lille et ont été arrêtés par la police de l'air et des frontières. Quelques heures plus tard, ils arrivaient au foyer de l'enfance.

La trajectoire de ces mineurs diffère sensiblement du premier groupe arrivé en France directement par avion. Outre la longueur du trajet, c'est surtout la dangerosité de leur périple qu'ils valorisent dans les entretiens. Toutefois, pour ces deux types de parcours migratoire, le voyage a été organisé avant le départ : ils connaissaient l'itinéraire à emprunter, les lieux de rendez-vous avec les passeurs, les villes où s'arrêter, les stratégies à utiliser, etc. Ces jeunes ont appris comment circuler – ou cheminer¹⁵ - et ont traversé de nombreuses épreuves avant d'arriver au foyer de l'enfance. Ce « point de chute » est une étape importante dans leur trajectoire. Les jeunes s'y arrêtent pour un

¹⁴ Tarrius, A. (2001) : op cit. , p.44.

¹⁵ Ma Mung, E. ; Dorai, K ; Loyer, F ; Hily, M-A. (1997) : « Le concept et la pratique effective de la circulation migratoire », Migrinter-DPM. Dans le cadre de cette recherche sur les circulations migratoires contemporaines, les auteurs ont développé une typologie des modes de circulation. Ceux-ci distinguent deux catégories : « la catégorie de l'échange » (passeurs) et « la catégorie du cheminement » (filières).

temps, réévaluent leur parcours et les projets qu'ils avaient envisagés.

Une logique de mobilité alternative :

Ce troisième type de trajectoire concerne les mineurs isolés qui s'inscrivent dans un itinéraire continu en multipliant les passages d'un pays d'accueil à un autre avec pour seul objectif de trouver l'étape qui leur permettra d'envisager leur nouvelle vie. Ce type de mobilité semble pouvoir être rapprochée du phénomène des « migrations répétées » qui attestent d'une évolution des circulations migratoires. *Ces migrations répétées sont le fait de migrants qui changent*, qui seraient plus mobiles, plus actifs, plus informés et moins attachés à une destination irrémédiablement finale¹⁶. La répétition des migrations d'un pays à un autre pour les jeunes isolés est également à analyser en tenant compte de la succession des séquences de mobilité et de sédentarité qui caractérisent la logique de leurs déplacements. Ces jeunes ne vivent pas que dans la mobilité et n'ont pas forcément non plus le projet de s'installer sur un territoire qu'ils auraient préalablement identifié. Contrairement à d'autres mineurs qui suivent une route tracée pour eux, ceux-ci construisent leur itinéraire au fur et à mesure de leur déplacement. Certains pays d'accueil peuvent dans ce sens devenir des terres de transit pour un temps plus ou moins long ; le temps passé dans le pays étant étroitement lié aux opportunités dont ils peuvent bénéficier. Les pays d'immigration du bassin méditerranéen tels que l'Espagne ou l'Italie sont fréquemment des étapes dans les trajectoires des mineurs isolés. Ces nouveaux pays d'accueil, attractifs pour les jeunes, proposent aux migrants des emplois fréquemment précaires et peu rémunérés au sein de leur économie informelle. Le récit de Tahir que nous présenterons ensuite montre comment s'organise la mobilité. Les espaces que ces mineurs traversent comportent des

ressources qu'ils parviennent à mobiliser. Leur déplacement de là-bas à ici, les allers-et-retours entre différents lieux et donc de façon générale, la manière dont ils évoluent sur les territoires circulatoires est investie de sens social. S'inscrivant dans une démarche individuelle de mobilité tout en étant très étroitement liés à un large réseau social, ils multiplient les expériences et créent des solidarités qui leur permettent d'acquérir un savoir nécessaire à leur mobilité.

Tahir a quitté le Maroc à l'âge de 14 ans. Avant de connaître l'expérience de l'Aide sociale à l'enfance alors qu'il approchait la majorité, ce jeune a vécu pendant quatre années des périodes d'installation/sédentarité et de mobilité. « *Je suis parti avec mes amis comme ça, au nord du Maroc. On est restés deux jours, trois jours dans une ville, après on est allés dans une autre ville. Quand on est arrivés à Titwan, mes amis ont trouvé un petit bateau pour partir. C'était la nuit à 2 heures du matin, on devait être à peu près vingt dans le bateau. Je suis monté avec eux et on est entrés en Espagne. Là, j'y suis resté six mois, un truc comme ça. C'était au sud de l'Espagne, je travaillais dans une ferme pour ramasser les olives. Moi, je voulais voyager, c'est pour ça aussi que je suis parti du Maroc. Mes amis, eux, ils sont restés là-bas et moi je suis parti. Alors après l'Espagne, j'ai fait l'Italie. J'ai pris le train jusque Nice, un autre pour aller en Italie jusque Venise, et après pour Milan. J'ai travaillé un petit peu, j'ai trié les fleurs là-bas, deux mois, deux mois et demie. C'est mon copain du bled, un copain de mon grand frère, il habitait en Italie. C'est lui qui m'a aidé pour travailler, il faisait ça lui aussi (...)* » Tahir a ensuite quitté l'Italie quand son oncle lui a proposé de le rejoindre à Bruxelles. Celui-ci vit à Copenhague, au Danemark, et a un appartement à Bruxelles. Tahir s'est donc installé quelque temps en Belgique avant de reprendre la route : « *C'était bien là-bas dans son grand appartement, j'étais bien avec lui, avec sa femme, c'est une Danoise. Pendant cinq ou six mois, je suis resté avec eux. Mais après ils sont repartis au Danemark et moi je ne pouvais pas y aller à cause des papiers. Et alors, j'ai pris un train pour Paris. Je suis allé à Belleville, je connaissais des amis là-bas. J'ai trouvé*

¹⁶ Fayolle, J. (2004) : « Deux ou trois idées non reçues sur les migrations », *Revue Française des Affaires Sociales*, n°2, 2004, p.61.

du travail avec mes amis dans la peinture, sur les murs, la tapisserie, tout ça. A Paris, je suis resté le plus, pendant deux ans... » Après l'Espagne, l'Italie et la Belgique, le jeune s'est installé à Belleville, à Paris, où il est resté pendant deux années. Il explique ensuite qu'il a décidé de partir pour rejoindre un ami. C'est en se rendant à Lille qu'il s'est fait contrôler par la police à son arrivée. Quelques heures plus tard, il était accueilli au foyer de l'enfance. Lorsque nous avons rencontré Tahir, ça faisait près de quatre mois qu'il était « mineur isolé ». Toute sa trajectoire et ses moments de sédentarisation ou d'installation sont liés aux opportunités (travail, famille, amis, accompagnement socio-éducatif) qu'il a rencontrées dans son parcours.

Dans le groupe des trente mineurs confiés au foyer, le parcours de huit¹⁷ d'entre eux s'est construit autour de ce couple mobilité/sédentarité. Il s'agit le plus souvent des jeunes qui étaient catégorisés comme « mineurs errants » originaires des pays d'Afrique du Nord. Pourtant, l'exemple de Tahir, jeune marocain de 17 ans, installé pendant deux ans à Belleville où il y travaillait avant d'être pris en charge par les services sociaux, montre bien que la catégorie de l'errance ne représente que partiellement la réalité de leur parcours. Ces mineurs n'ont pas vécu que dans l'errance ou dans la mobilité. Cette articulation entre des séquences de mobilité et d'installation nous paraît essentielle à souligner pour comprendre la trajectoire de ces jeunes, jugés *différents* des autres mineurs isolés. Leur accompagnement dans les établissements socio-éducatifs soulève de multiples interrogations. Les équipes pointent des problèmes de comportement, un non respect du cadre et des règles de vie en communauté. De leur côté, les jeunes mettent en évidence la rigidité du système, dénoncent ce qu'ils considèrent comme des injustices (« *ici, il faut toujours que tu attendes. Attendre pour les papiers, pour l'école, pour le travail, attendre pour tout...* »). Les études

menées en sociologie urbaine montrent comment les individus, pris dans des tensions entre assignation à des lieux et circulation dans la ville, peuvent, selon les séquences de leur vie, apparaître tantôt captifs ou tantôt capables de mouvement (ROULLEAU BERGER, 1998). Concernant les mineurs et jeunes isolés étrangers qui avaient fait le choix de s'installer dans la prise en charge, nous pouvons penser que le phénomène de captivité - lié d'abord aux opportunités envisagées de l'intégration institutionnelle (régularisation, scolarisation, hébergement), puis l'absence de perspectives futures - a fait progressivement naître une nouvelle envie de mobilité.

La remise en cause de leur processus d'installation se trouverait donc liée à une volonté de rechercher la prochaine étape de leur parcours migratoire susceptible de leur offrir de nouvelles opportunités.

La perspective que nous avons suivie pour cette étude nous a amenée d'une part, à dégager quelques profils de mineurs isolés étrangers et d'autre part, à reconstituer leurs trajectoires circulatoires. Par delà leurs différences, celles des jeunes que nous évoquons dans cet article se croisent toutes à Lille dans ce foyer pour enfants et adolescents. Comprendre le fait migratoire et ses effets, nécessite donc de s'intéresser au phénomène de diffusion spatiale des migrants, mais d'analyser également la fonction sociale de certains lieux dans leur processus migratoire.

Sans tomber dans le fétichisme de la typologie, nous avons plutôt essayé d'analyser leur mouvement de là-bas à ici et de comprendre le sens de ce déplacement. La mobilité des mineurs isolés sur les chemins de la migration se trouve liée à une pluralité de modes d'organisation qui se structurent toutefois essentiellement autour de leur réseau social et familial. Que le départ ait été préparé par la famille ou pas, ces jeunes migrants ont en effet intégré l'idée

¹⁷ Le groupe se compose ici de quatre Marocains, trois Algériens et un Tunisien.

que *quelqu'un* en Europe, pouvait leur venir en aide à un moment ou un autre de leur parcours. Instances d'adaptation et réservoirs de ressources stratégiques, les réseaux migratoires, pour les adultes comme les mineurs, contribuent à maintenir les logiques sociales de la mobilité. Appréhendée le plus souvent sous l'angle de la contrainte, la migration des jeunes isolés est rarement considérée dans une perspective dynamique. Toutefois, les échanges informatifs et affectifs qui se développent aujourd'hui entre les différents pays de l'espace migratoire contribuent à accroître les savoirs-circuler des migrants que ceux-ci soient hommes, femmes ou enfants.

Emilie DUVIVIER

Bibliographie

- Bastienier, A. ; Dasseto, F. (1990) *Immigration et nouveaux pluralismes, une confrontation de société*, De Boeck Université, Bruxelles.
- Blocquaux, J. ; Burstin, A. ; Giorgi, D. (2005) *Mission d'analyse et de proposition sur les conditions d'accueil des mineurs étrangers isolés en France*, Inspection Générale des Affaires Sociales – IGAS, Paris.
- Dewitte, P. (2004) La notion de « réseau sociaux » en migration, *Hommes et Migrations*, n°1250, pp.6-12.
- Dumont, G-F. (1995) *Les migrations internationales. Les nouvelles logiques migratoires*, SEDES, Paris.
- Duvivier, E. (2005) *Partir, s'installer et après... ? Parcours de mineurs étrangers pris en charge par les services de l'Aide sociale à l'enfance*, Lille, Université de Lille.
- Mem. DEA : Géogr. : Université des Sciences et technologies de Lille : 2005.
- Etiemble, A. (2002) Les mineurs isolés étrangers en France. Evaluation quantitative de la population accueillie à l'Aide sociale à l'enfance, les termes de l'accueil et de la prise en charge, Rennes, Quest'us.
- Etiemble, A. (2002) Les mineurs isolés étrangers en France, *Migrations études*, n°109, pp.1-16.
- Etiemble, A. (2004) Quelle protection pour les mineurs isolés en France ?, in Enfants sans frontières, *Hommes et Migrations*, n°1251, pp.9-22.
- Faret, L (2003) *Les territoires de la mobilité, Migration et communautés transnationales entre le Mexique et les Etats-Unis*, CNRS Editions, Paris.
- Fayolle, J. (2004) Deux ou trois idées non reçues sur les migrations, *Revue Française des Affaires Sociales*, n°2, pp.61-72.
- Jovelin, E. (2004) *Contribution à une analyse socio-politique des mineurs étrangers isolés*, ISLV, GRTS.

Laacher, S. ; Mokrani, M.(2002) *Des étrangers en situation de "transit" au Centre d'Hébergement et d'Accueil d'Urgence humanitaire de Sangatte*, Rapport final, juin 2002.

Ma Mung, E. ; Dorai, K ; Loyer, F. ; Hily, M-A. (1997) *Le concept et la pratique effective de la circulation migratoire*, Migrinter-DPM.

Ma Mung, E. ; Dorai, K ; Loyer, F. ; Hily, M-A (1998) La circulation migratoire, *Migrations Etudes*, n°84, pp.1-12.

Rouleau Berger, L. (1998) Intégration, errances et résistances urbaines, in *L'urbain dans tous ses états*, L'Harmattan, Paris.

Simon, G. (1996) Le système migratoire européen et la mondialisation, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.12, n°2, pp.261-273.

Tarrius, A. (1989) *Anthropologie du mouvement*, Caen, Paradigme.

Tarrius, A. (2000) *Les nouveaux cosmopolitismes : Mobilités, identités, territoires*, Editions de l'Aube.

Tarrius, A. (2001) « Au-delà des Etats-nations : des sociétés de migrants », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 17, 2, pp. 37-59.

Wihtol De Wenden, C. (2001) Un essai de typologie des nouvelles mobilités, in « Nouvelles mobilités », *Hommes et migrations*, n°1233, pp.5-12.